

Les ateliers participatifs sur le futur parc de la Jonction reprennent cet automne. La série de rencontres s'est ouverte sur la question de l'occupation nocturne du lieu

Dans la pénombre du futur parc

MAUDE JAQUET

Genève ► Ce premier soir de septembre, les halles de la Jonction accueillent un improbable buffet, dressé sous les spots éblouissants du terrain de padel. Le lieu clos, rebaptisé pour la soirée «Musée du point de vue», agit paradoxalement comme une entrée vers l'extérieur. «Un musée sans murs, mais qui ne contient que des points de vue», décrit l'artiste Jean-Daniel Berclaz en invitant ses convives à prendre possession du terrain. De là, le regard porte sur l'espace qui nous entoure, sur lequel la nuit tombe progressivement.

C'est sous ces auspices que s'est ouvert le premier micro-chantier de la saison sous les anciennes halles TPG de la Jonction, suite du processus participatif qui depuis plusieurs années doit mener à la création d'un parc public. Il s'agit désormais de visibiliser «des éléments concrets du projet», mentionne Aleth de Crécy, architecte-paysagiste chargée du développement de ce programme au sein du bureau Uniola. Et si les habitants prennent possession d'un cocktail d'atouts flamboyant, le vrai sujet de l'expérience se trouve là où la lumière des spots du terrain ne porte pas. La nuit, les usages qui lui sont spécifiques et comment ils pourront se développer dans le futur parc.

Musique au rebut

La question, adressée à une trentaine de participant·es, trouve déjà une partie de sa réponse dans l'observation des environs. La nuit, douce, est propice à la déambulation dans cet espace dédié provisoirement à la pratique des sports urbains. Les publics s'y mêlant : des jeunes profitent du pumtrack tandis que des habitué·es installent de petites enceintes de



Avec le «Musée du point de vue», l'artiste Jean-Daniel Berclaz a proposé «un musée sans murs, mais qui ne contient que des points de vue», invitant ses convives à prendre possession du terrain sur lequel la nuit est tombée progressivement. THIBAUT FUKS

musique. Ça, c'est ce qu'on observe aujourd'hui. Mais demain, de quoi seront faites les nuits du futur parc public?

Loin des projecteurs

La question invite à réfléchir aux activités humaines – et éventuelles nuisances qu'elles pourraient générer. Depuis le début des discussions, la question des décibels a souvent fait partie des débats. Car la situation du parc, cerné de deux bras d'eaux et de falaises, entraîne une répercussion du bruit particulièrement dommageable pour les habitant·es du quartier de St-Jean, en surplomb. Ce vendredi soir, l'activité quoique festive se revendique «sans musique».

Si les humains s'inquiètent du bruit, la faune craint, elle, la lumière, autre enjeu crucial qui entoure l'aménagement de cet espace public. A commencer par les chauves-souris, invisibles et pourtant si nombreuses à utiliser la pointe de la Jonction comme terrain de chasse. Il faut dire que l'écologie y est propice : la proximité du Rhône et de l'Arve crée ici une trame noire qu'affectionnent particulièrement ces petits mammifères, mais aussi tout le reste de la faune nocturne. «Le déplacement des espèces nocturnes, qui représentent 80% des animaux présents ici, est conditionné par le noir total», présente en préambule Loren

«Le déplacement des espèces nocturnes, qui représentent 80% des animaux présents ici, est conditionné par le noir total»

Loren Manceaux

Manceaux, chiroptérologue au Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris Genève.

Blaireaux, renards, écurieuls mais aussi insectes subiraient de plein fouet un éclairage trop agressif dans un espace aujourd'hui préservé la nuit. Et pour se rendre compte de la présence animale, il suffit de s'éloigner de quelques mètres du terrain de padel puissamment éclairé. Au bord de l'eau, et à l'aide d'un détecteur d'ultrasons, la spécialiste identifie la présence de plusieurs espèces de chauve-souris. «Il faut trouver des compromis entre les besoins humains et les animaux», prêche cette passionnée.

La Ville de Genève a intégré la biodiversité à ses réflexions, et planche sur un plan d'éclairage calibré aux besoins. Permettre la circulation pédestre dans le parc paraît incontournable, mais limiter l'intensité est un objectif prioritaire. Pour ça, les ingénieurs éclairagistes peuvent jouer sur la chaleur des éclairages, mais aussi l'orientation des lampadaires ou encore sur les contrastes.

Parmi les habitant·es, on acquiesce, certain·es semblant découvrir avec étonnement une richesse faunistique insoupçonnée si proche de la ville. Mais certaines voix s'élèvent aussi pour rappeler que «c'est un projet social qu'il s'agit de construire ici», pas une réserve naturelle. Les professionnel·les temporisent, mais la pique dit beaucoup du climat parfois tendu qui entoure la réalisation tellement attendue de ce parc.

«Pas qu'une affaire de spécialistes»

D'autres aspects du projet seront amenés à être expérimentés *in situ* ces prochains mois. La soirée du 22 septembre sera consacrée à la vocation potagère du lieu et l'occasion de partager un repas concocté sur place. Du 26 au 29 octobre, c'est la possibilité de bains hivernaux qui sera esquissée à la pointe de la Jonction. Le point commun entre toutes ces démarches? «Faire en sorte que ce projet ne soit pas qu'une affaire de spécialistes», résume Frédéric Post, l'un des coordinateur·ices de cette approche artistique de la concertation. En marge de ces événements publics, des processus de dépollution du site seront également expérimentés. Si tout se passe bien, les plans pourraient être officiellement déposés en mars prochain. Mais on restera prudent sur un calendrier maintes fois chamboulé. I

Trois apparentements dans le canton du Jura

Fédérales 2023 ► Dans le canton du Jura, le PLR et l'UDC ont décidé d'unir leurs six listes pour tenter de ravir l'un des deux sièges jurassiens au Conseil national. A gauche, les deux listes du Parti socialiste (PS) sont apparentées avec les deux listes des Vert·es. Les trois listes du Centre sont apparentées avec la liste des Socio-chrétiens (PEV). Les Vert·libéraux, qui présentent deux listes, n'ont conclu aucun apparentement, a annoncé le canton du Jura hier à l'échéance du délai pour les apparentements et les sous-apparentements. Le mouvement HelvEthica, né durant la pandémie et opposé aux mesures sanitaires, se lance aussi seul dans la course au Conseil national.

Les partis présentant plusieurs listes les ont sous-apparentées. En cas d'apparentement ou de sous-apparentement, les suffrages recueillis sur les listes ainsi associées s'additionnent pour la répartition des sièges. Si le nombre total de voix permet l'élection d'un candidat, c'est la personne qui a obtenu le plus de voix sur l'une des listes concernées qui est élue.

Lundi, le délai pour corriger les listes électorales est également arrivé à échéance. La Chancellerie a procédé à quelques corrections formelles de portée mineure. Dans le canton du Jura, les élections au Conseil national et au Conseil des Etats se déroulent selon le système proportionnel. **ATS**

Mention au district de Moutier rayée de la Constitution bernoise

Transfert ► Le transfert de Moutier dans le canton du Jura a franchi hier une étape symbolique. Le Grand Conseil bernois s'est prononcé sans opposition en première lecture en faveur de la suppression des références à la cité prévôtoise dans la Constitution cantonale. Le peuple devra encore se prononcer.

Le transfert de Moutier du canton de Berne au canton du Jura, qui doit être effectif au 1^{er} janvier 2026, nécessite une adaptation de la législation, notamment une modification de la Constitution de nature principalement formelle. Celle-ci a été adoptée à l'issue d'un bref débat par 149 voix et une abstention.

La modification concerne l'article 84, alinéa 2 qui mentionne le district de Moutier s'agissant du siège garanti au Jura bernois au sein du Conseil-exécutif. La cité prévôtoise est le chef-lieu du district éponyme. Le Grand

Conseil a saisi cette occasion pour supprimer la notion des districts dans les articles où elle figure.

Les districts ne représentent plus de subdivision administrative depuis des années. «Les districts n'ont plus de signification», a relevé la présidente de la députation francophone Anne-Caroline Graber (UDC). La référence aux districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville est remplacée dans la Constitution par celle de la région administrative du Jura bernois.

Cette modification de la Constitution devrait être soumise au peuple en même temps que le concordat intercantonal qui fixe les modalités du transfert, soit en automne 2024. Les citoyens prévôtois s'étaient prononcés le 28 mars 2021 pour le changement d'appartenance cantonale. **ATS**

Première bourse à la création BD attribuée à Krel

Lausanne ► L'auteur de bandes dessinées Krel a remporté la première bourse à la création BD octroyée par la Ville de Lausanne avec son projet «Banana Split». Le jury dit avoir été séduit «par l'aspect rafraîchissant de la proposition et son style novateur». L'étude de la dizaine de dossiers de candidature a révélé une bande dessinée lausannoise «protéiforme et de qualité», a relevé la Ville hier dans un communiqué. Les premières planches divulguées par l'auteur affichent «un dessin et une construction maîtrisée dans un style atypique et accrocheur».

L'extrait affiche un univers post-apocalyptique aux couleurs acidulées, au service d'un propos comique teinté de philosophie. La bourse a été remise à Krel dans le cadre du vernissage de l'exposition «Eurêka!» organisée samedi par BDFIL. Le festival a également remis trois prix d'encouragement à des artistes émergents.

La bourse à la création BD s'inscrit dans un projet de soutien général au 9^e art sur le territoire communal. L'octroi d'une bourse est complété par des aides à l'édition, ce dont bénéficiera le projet Banana Split, afin de garantir une place forte à la création BD lausannoise dans le paysage de la bande dessinée suisse et internationale. **ATS**

CINÉMA

NEUCHÂTEL FUTURE CINECITTÀ?

La droite neuchâteloise demande la création rapide d'un fonds d'incitation économique pour attirer des productions audiovisuelles dans le canton, prenant exemple sur le Valais et le Tessin. Objectif : attirer des tournages de films et de séries télévisées, notamment Netflix, dans la région. «Un montant de 700 000 francs pourrait être alloué» à cet effet, suggère le Parti libéral-radical neuchâtelois au Conseil d'Etat, l'octroi d'une telle somme étant de sa compétence. Le PLR table sur un financement de ce projet à 50% par la Nouvelle Politique régionale (NPR) et 50% par la Confédération. **AMR**

Retrouvez
Le Courrier sur internet
WWW.LECOURRIER.CH